

sont comparez Jacques Achard Tisserand âgé de
 cinquante six ans fils de sa défunte, & Joseph
 Gobbe Tisserand âgé de cinquante cinq ans fils de
 De la Défunte tous deux demeurant audit Sassetôt
 lesquels nous ont déclaré que Marie Anne
 Jeanne Filles âgée de quatrevingt trois ans
 née audit Sassetôt, & demeurante, fille de feu
 Charles Jeanne, & de feu Marie Anne Normier
 veuve de feu Jean Achard; Est décidé le jour
 D'hier à huit heures du matin, en sa maison
 sise en cette commune & ont son Déclarant
 signé avec nous le présent acte après que
 lecture leur en a été faite.

Achard Gobbe

M. M. M.